

Mention "Efficacité Énergétique"

Un enjeu incontournable pour votre entreprise !



Avec QUALIBAT, accédez à la mention "Efficacité Énergétique"

Le Grenelle Environnement s'est fixé des objectifs ambitieux dans le domaine des économies d'énergie. Conscient des défis à relever, QUALIBAT a créé la mention "Efficacité Énergétique" pour reconnaître et valoriser vos compétences.



L'Efficacité Énergétique, un marché porteur pour l'avenir

- ▶ La réglementation dans le Bâtiment bouge très vite ; avec l'arrivée de la **RT 2012**, la révision des règles de l'art et des DTU qui intégreront à terme des exigences de performance énergétique, les entreprises vont être confrontées à **une obligation de résultats**.
- ▶ Aujourd'hui, les métiers du Bâtiment sont en pleine mutation et tous les corps d'états sont concernés : maçonnerie, isolation, menuiserie, charpente... de l'enveloppe aux lots techniques, chaque intervenant concourt désormais à la performance globale des ouvrages.

Objectifs FEEBat

L'objectif global de la formation a été porté à 120 000 stagiaires d'ici fin 2012.

Ces formations sont prises en charge dans le cadre du Droit Individuel à la Formation

Pour en savoir plus :
www.feebat.org

- ▶ Pour s'adapter les entreprises doivent dès à présent former leur personnel et acquérir de nouvelles compétences.

Les évolutions importantes qui se dessinent à court et moyen terme font de la capacité d'adaptation de votre entreprise un facteur clef de succès.

Objectifs Plan Bâtiment Grenelle

2012, Bâtiments neufs BBC et rénovation énergétique des bâtiments de l'Etat et des établissements publics

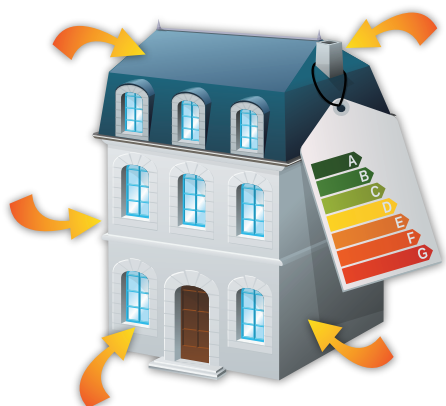
2013, 400 000 logements à rénover par an (marché de plus de 10 Md d'Euros/an en résidentiel)

2020, Bâtiments neufs BEPOS et rénovation des 800 000 logements sociaux les plus économes

Chiffre d'Affaires prévisionnel du secteur

Multiplication par plus de deux du chiffre d'affaires d'ici 2012, soit 18 à 22 Md d'Euros/an

La mention "Efficacité Énergétique" une identification claire sur un marché d'avenir



Valorisez vos compétences en performance énergétique!

La mention "Efficacité Énergétique" c'est :

- ▶ **La valorisation** de vos connaissances en matière d'analyse énergétique globale, de conseil aux clients, de gestion des interfaces et d'autocontrôle.
- ▶ **La distinction** de votre entreprise vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée qui recherche des solutions performantes.
- ▶ **L'avantage concurrentiel** qui vous permet d'accéder aux marchés de la rénovation, de la construction neuve BBC et de bâtiments tertiaires.
- ▶ **L'image de votre entreprise** associée à la marque QUALIBAT, largement connue et reconnue de l'ensemble des acteurs de la construction, gage de sérieux et d'excellence.

Pourquoi pas vous ?

- ▶ Vous devez être titulaire d'une qualification QUALIBAT éligible à la mention.
- ▶ Selon le type de marchés (rénovation tertiaire, logement neuf, tertiaire neuf), l'ensemble des modules de formation FEEBat doit avoir été suivi par au moins un ou plusieurs de vos collaborateurs.
- ▶ Le nombre de stages suivis doit couvrir au moins 10% de l'effectif de votre entreprise (hors administratif et apprentis).

Plus d'une centaine de qualifications sont concernées par la mention "Efficacité Énergétique", c'est notamment le cas de toutes celles se rapportant à l'enveloppe et aux équipements techniques.

Déjà plus de 700 entreprises titulaires de la mention.

**Vous souhaitez accéder à la mention "Efficacité Énergétique",
prenez contact dès aujourd'hui avec votre correspondant QUALIBAT !**

Retrouvez toutes les informations utiles sur :

www.qualibat.com

N°Azur 0 810 000 308

PRIX APPEL LOCAL

55 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16
Tél. 01 47 04 26 01
Fax 01 47 04 52 83

